



Retard livraison appartement neuf

Par **Zix**, le **19/04/2016** à **17:36**

Bonjour

En début d'année ma compagne et moi nous décidons d'aménager ensemble. début Février nous trouvons un appartement neuf en location et encore en construction. fin février nous avons eu rdv avec l'agence immobilière qui gère cette location pour la signature du bail et fixé la date au 28 Avril 2016 pour l'état des lieux et la remise des clés. 3eme semaines de Mars l'agence nous prévient que la livraison de l'appartement est retardé et que l'entrée est repoussé au 24 Mai 2016. Et Là problème ma compagne et moi nous avons donner nos préavis pour nos logements respectif pour fin avril. Suite à ça ma compagne a pu repousser son préavis a fin Mai, par contre moi je suis obligé de libérer mon appartement actuelle fin avril. pendant cette période de transition je vais loger chez ma compagne. initialement Nous avons prévu de déménager nos deux appartements le même jours et donc de louer un camion pour une journée. avec le recul de la date d'entrée dans notre nouveau logement je suis obliger de louer un camion une journée pour déménager mon appartement fin avril et une autre journée fin mai pour déménager l'appartement de ma compagne, Plus la location d'un box pour mes meubles. J'ai contacté l'agence pour connaitre la procédure de prise en charge de ces frais supplémentaires. biensure l'agence ne veux rien savoir et me dit que ces frais sont a ma charge car j'ai accepté la nouvelle date d'entrée (fin mai).

Qui doit prendre en charge ces frais supplémentaire ? moi ou l'agence ?

Merci pour vos précision

Xavier